



Interdire les manifs : Après la casse, le clash entre Valls et la CGT

Louis Morice, L'OBS, le 15.06.2016

Le service d'ordre de la CGT pouvait-il empêcher les violences ? La police pouvait-elle stopper les casseurs ? Le bras de fer entre le Premier ministre et le secrétaire général de la CGT se poursuit.

Manuel Valls versus Philippe Martinez : le bras de fer entamé par le duo de choc depuis la présentation de la loi El Khomri se poursuit. Chacun joue son va-tout et, chacun l'assure, il ira "jusqu'au bout". Il en va de leur crédibilité. Le comptage des manifestants présents mardi dans les cortèges de la neuvième journée nationale de mobilisation contre la loi Travail illustre parfaitement le fossé qui se creuse : 125.000 seulement pour les autorités, 1,3 millions pour les organisateurs. Jamais un tel écart n'avait été observé.

Mais, après les affrontements entre casseurs et policiers, la bataille des chiffres a rapidement cédé la place à celle des mots. On ne parle plus de l'ampleur de la mobilisation mais des violences provoquées par des groupes de casseurs. Mercredi matin sur France Inter, le Premier ministre a fustigé

"Une attitude ambiguë du service d'ordre de la CGT qui n'assume plus ses responsabilités".

Des propos "inacceptables", répond la CGT qui, dans un communiqué, adresse cette mise au point :

"Le Premier ministre ne peut ignorer qu'il incombe aux pouvoirs publics, dont il a la première responsabilité, d'assurer la sécurité et le maintien de l'ordre."

Pas question de changer le texte

La CGT insiste sur "le sang-froid et la maîtrise des militants de son service d'ordre qui, sans faillir, ont pris les dispositions nécessaires afin de garantir la sécurité des participants à cette manifestation massive." Confrontés aux débordements provoqués par les casseurs, les syndicats organisateurs ont choisi de ne pas aller au bout du parcours afin d'éviter des dérapages supplémentaires.

Des arguments que n'entend pas Manuel Valls. Le Premier ministre demande à la CGT d'arrêter l'organisation de manifestations à Paris :

"Ces manifestations ne peuvent plus durer ainsi. Et moi, j'en appelle à la responsabilité d'un syndicat, la CGT, qui hier, à l'évidence, était débordé."

Et de marteler que "le gouvernement ne changera pas un texte qui est déjà le résultat d'un compromis avec les syndicats réformistes."

"Un gouvernement aux abois"

"Menacer d'interdire les manifestations est le signe d'un gouvernement aux abois", rétorque la CGT dans son communiqué alors que François Hollande a rejoint la position de son Premier ministre en annonçant qu'"il ne pourra plus y avoir d'autorisation de manifester si les conditions de la préservation des biens et des personnes et des biens publics ne sont pas garantis."

La question de la présence de casseurs cagoulés dans les cortèges soulève une autre polémique. Si le gouvernement pointe le service d'ordre des syndicats, certains manifestants accusent les autorités de laisser des débordements éclater afin de décrédibiliser le mouvement. Secrétaire confédérale de la CGT, Catherine Perret estime ainsi que :

"Les pouvoirs publics auraient pu faire en sorte d'empêcher les casseurs de nuire aux manifestants. On parle juste d'une poignée d'individus. C'est facile de les circonscrire, si on veut."

La bataille de l'opinion

Le risque pour la CGT est de voir l'opinion se retourner contre elle alors que les Français restent largement opposés à la loi Travail : un sondage Elabe réalisé fin mai pour BFMTV indiquait que 69% des Français se disaient favorables à un retrait du texte.

Depuis l'élection de François Hollande, la CGT se sentait exclue des discussions avec le gouvernement au profit de la CFDT. Le conflit autour de la loi Travail, c'est l'occasion pour la CGT de revenir sur le devant de la scène.

CGT et gouvernement se sont embourbés dans une confrontation qui tourne à l'impasse. Et ce ne sont pas les dernières déclarations de Manuel Valls et de Philippe Martinez qui vont permettre de trouver une porte de sortie.

Le Premier ministre mise sur un essoufflement du mouvement. Du côté du gouvernement, on voulait voir un baroud d'honneur dans la manifestation de mardi.

Mais l'intersyndicale a déjà prévu deux nouvelles journées de manifestation, le 23 et le 28 juin. Reste à savoir si elles seront autorisées. ☐
